



## COMPTE RENDU ANALYTIQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 18 septembre 2024 à 10h

AFFICHÉ  
LE 02/10/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 18 septembre, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 13/08/2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

### **Étaient présents :**

Mme Anne-Catherine LEPAGE  
Monsieur Claude NAHOUM  
Madame Zinèbe HADDAOUI  
Madame Christine MARIN  
Madame Henriette ARRIVETS-MERIT  
Madame Nadine GARNIER  
Madame Nadia SENNOUR

### **Étaient représentés :**

Madame Cécile HELLE, Présidente du CCAS représentée par Mme Anne-Catherine LEPAGE

### **Étaient Excusés/Absents :**

Mme Martine BAREL  
Madame Martine CLAVEL  
Madame Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

\* \* \* \*

La séance est ouverte à 10 heures par Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/07/2024**

Le compte rendu de la séance du 17/07/2024 est approuvé.

## RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES :

**2024-40 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Arrêté de notification de subvention dans le cadre du projet d'intérêt général - éco responsabilité et citoyenneté - pour un montant de 4000 €.

**2024-41- ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Vies à Vies pour la réservation du gymnase du centre social espace pluriel les lundis hors période de vacances scolaires de 18h30 à 20h30 du 02/09 au 23/06/25 pour des répétitions compagnies théâtre forum.

**2024-42 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Convention de partenariat avec l'association CLAIR pour la mise en place de séances de gymnastique douce et de moments conviviaux dans le gymnase et une salle d'activités de l'espace Pluriel. DU 24/09 au 26/06/25.

**2024-43 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Convention de mise à disposition de locaux dans le cadre du dispositif DEMOS Avignon Provence, dispositif d'Education musicale par l'Orchestre à vocation sociale de la ville de Paris, porté par l'Orchestre National Avignon Provence afin d'accueillir le groupe extrascolaire de l'école primaire des Olivades pour des ateliers de pratiques musicales. Du 07/10 au 23/06/25 les lundis hors vacances scolaires.

**2024-44 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ- ESP PLUR** - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Intervalles Shiatsu pour un atelier d'initiation au DO In/Gestion du Stress avec un groupe d'habitants des quartiers QPV et du secteur rocade et ses alentours. Les mardis du 01/10 au 17/12/24.

**2024-45 - MOYENS GÉNÉRAUX** - Convention d'adhésion à la centrale d'achat du syndicat mixte Val d'Oise Numérique (VONum) - Focus Numérique -centrale d'achat territoriale - pour fixer les modalités d'adhésion.

**2024-46 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Convention pour la mise à disposition de salles pour l'organisation d'ateliers sociolinguistiques à des habitants ne maîtrisant pas la langue française au Complexe Socio-culturel de la Barbière (10 Av du Roi Soleil) les lundis, les mardis et les jeudis.

**2024-47 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE** - Convention relative à l'échange de données à caractère personnel entre le Département de Vaucluse, France Travail, UP Ventoux, la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon et le CCAS d'Avignon dans le cadre du dispositif de crèches à vocation d'insertion professionnelle AVIP.

**2024-48 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR** - Convention pour la mise à disposition du centre de vacances et de loisirs « Les Tamaris » au lieu-dit « Calanque des Tamaris » situé à la Couronne à Martigues géré par la commune de l'Isle sur la sorgue du 15/07/2024 au 20/07/2024 au profit du centre social Espace Pluriel.

**2024-49 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE** - Avenant N°1 au règlement de fonctionnement des structures d'accueil de type "crèche collective ou familiale » gérées par la Direction grandir ensemble précisant l'ajout d'une journée pédagogique, la rédaction des contrats sur 12 mois et la modernisation des transmissions.

**2024-50 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE** Avenant N° 1 portant sur la reconduction de la convention définissant les modalités de réservation de berceaux par la Préfecture de Vaucluse dans la structure d'accueil "Pirouette" à compter du 01/09/24 jusqu'au 31/08/2025 ainsi que la revalorisation de son montant avec une participation de 8 190 € au financement annuel.

**2024-51 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE** Convention définissant les modalités de réservation d'une place au sein de la structure Chapy-Chapo, à partir du 01 septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025 avec possibilité d'être révisée et reconduite deux fois pour une durée d'un an. La Préfecture de Vaucluse finance la place annuellement, de date à date, à hauteur de 8000 euros pour la première année.

## RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24/07/2024

N° de Décision	N° de dossier	date de la Commission permanente	service	Objet de la demande	Montant de l'aide demandée	Décision de la Commission Permanente	Montant de l'aide accordée
2024.CP.15	2024,CP,IS,05	24/07/2024	Inclusion Sociale	Demande d'aide financière : frais de déménagement	1 194,00 €	ACCORD	1 194,00 €
2024.CP.16	2024,CP,IS,06	24/07/2024	Inclusion Sociale	Demande d'aide financière : crémation animal	99 €	ACCORD	99 €
				<b>Total aides demandées</b>	<b>1 293,00 €</b>	<b>Total aides accordées</b>	<b>1 293,00 €</b>

## DELIBERATIONS

**Délib. N° 2024\_55** DIRECTION ATP – CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL - Signature de la convention bipartite entre le C.C.A.S et la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse : subvention Alsh Extrascolaire -Bonus territoire CTG offre nouvelle : complément inclusif.

Avenant de portée générale pour modifier la convention d'objectifs et de financement établie le 23/05/2024 permettant de mettre en œuvre l'ensemble des évolutions de financement prévu par la convention.

La Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 de la branche Famille met en place de nouvelles modalités de financement à destination des Alsh Extrascolaire visant à soutenir le développement de l'offre d'accueil de loisirs, à renforcer les démarches inclusives et à simplifier les modalités de soutien de la branche Famille par : le complément inclusif Alsh, La possibilité de financer les développements d'activité dans ces accueils via le bonus territoire CTG.

Le présent avenant, prend effet à compter du 01/01/2024 et jusqu'au 31/12/2028.

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_56** DIRECTION ATP – CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL - Validation de la convention entre le C.C.A.S et le Comité Départemental de l'UFOLEP pour l'organisation d'activités sportives pour un public adulte/senior de l'Espace Pluriel.

Dans le cadre de ses actions, l'Espace Pluriel organise des activités physiques et sportives à destination de tous ses publics. Activité de découverte et de loisir sans but de compétition (Steps / Abdos / Fessiers).

Le centre social et culturel souhaite renouveler un partenariat avec le Comité départemental de l'UFOLEP pour la période suivante : 16 septembre 2024 au 20 juin 2025 soit 32 séances.

Cette convention porte sur l'organisation d'une séance hebdomadaire de 1h30 d'activités physiques et sportives, au tarif de 35€ de l'heure TTC.

**APPROUVÉE**

**Délib. N° 2024\_57** **DIRECTION ATP – CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL** - Signature de la convention cadre pluri annuelle 2024/2027 de partenariat entre la CARSAT SUD-EST et le Centre Social et Culturel Espace Pluriel.

Convention ayant pour objet de consolider un partenariat entre la Carsat Sud-Est et le centre social sur son territoire d'intervention, pour asseoir une mission vieillissement par un programme d'actions adapté aux enjeux du vieillissement et de la solidarité entre les âges sur son territoire d'intervention. La CARSAT SUD – EST s'engage à verser au Centre Social et Culturel Espace Pluriel une subvention de 5 000 € (*cinq mille euros*) pour la réalisation du projet décrit à l'article 1 sous réserve des fonds attribués par la CNAV pour l'exercice 2024.

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_58** **DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE – SERVICE PETITE ENFANCE** -Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre le CCAS d'AVIGNON et Éric Moreau, gérant de « LA PETITE FERME ».

Le service petite enfance par l'intermédiaire de ses crèches et du relais petite enfance, propose des activités d'éveil et de découverte de la nature destinées aux enfants accueillis.

A ce titre, le service petite enfance sollicite la venue de la Petite Ferme au sein de 2 de ses structures. Offrant ainsi aux enfants un contact avec la nature par l'approche des animaux de la ferme : vache, ânes, chèvres, moutons, oies, canards, dindons, poules, lapins, chiens, accompagnés des petits de l'année.

La visite se fait au milieu des animaux, sans cage ni barrière afin de les voir, de les approcher, de les toucher. Ces animaux vivent en totale proximité et ont cette habitude depuis leur naissance, ce qui permet de les aborder en totale sécurité. Le cout total pour ces 2 prestations est de 1440.00 € TTC

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_59** **DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE – SERVICE PETITE ENFANCE** - Autorisation de signature d'une Convention avec « FG FORMATION » pour l'accompagnement des assistantes maternelles du Relais petite enfance (RPE) et de la crèche familiale en journée pédagogique.

La professionnalisation et la valorisation du métier d'assistante maternelle est l'objectif principal du RPE fixé convenu avec la CAF. Les responsables du RPE et de la crèche familiale, sur une idée des professionnelles de l'accueil à domicile, organisent une journée pédagogique le samedi 12 octobre 2024, dans un village du Haut Vaucluse avec des apports pédagogiques qui seront assurés par Madame Florence GOMEZ.

L'intervention théorique en matinée, d'une durée de deux heures, sera dispensée dans une salle polyvalente non loin du lieu prévu pour la randonnée. Les ateliers de remise en question des pratiques sont prévus sur la durée de l'après-midi. Un repas commun sous forme de pique-nique tiré du sac et une randonnée encadrée par une guide certifiée complèteront le programme de la journée. L'intervention est facturée à 330€ pour le CCAS.

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_60** **DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE – SERVICE PETITE ENFANCE** - Convention entre le CCAS et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON (Opéra).

Convention ayant pour objet d'organiser l'intervention de la professionnelle, musicienne de l'Opéra Grand Avignon qui interviendra à la crèche pour des ateliers de chant lyrique destinés aux enfants et aux professionnelles dans le cadre d'un éveil culturel et artistique.

Ce partenariat ne fera pas l'objet d'une facturation.

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_61** **DIRECTION RESSOURCES HUMAINES** - Création d'un poste d'Éducateur de jeunes enfants à temps complet.

Afin de gérer les effectifs au plus près des besoins, compte tenu des mouvements de personnel et de la réorganisation des multi-accueil Persil et Champfleury, il est proposé au conseil d'administration la création d'un nouvel emploi.

Il est soumis à votre approbation la :

- Création d'un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants à temps complet (IBI 444 - IBT 714)

1. Dit que la dépense totale sera inscrite au budget principal du CCAS de la manière suivante :

► Chapitre : 012 Service : 113 Article : 64111-64131 Fonction : 020

**APPROUVÉE**

**Délib. n° 2024\_62** **DIRECTION FINANCES** : Marché public - Avenant – Fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures petite enfance – Autorisation de signature.

Le Centre Communal d'Action Sociale a conclu le 11 août 2022 avec la société ANSAMBLE un marché de fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures de petite enfance pour les 4 années à venir. L'exécution du marché a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

La date de révision des prix qui interviendra au 01 septembre de chaque année du marché et l'indice trimestriel du taux de salaire horaire des ouvriers, doivent être actualisés.

Ces modifications, qui impactent l'article 4-4 du cahier des clauses administratives particulières, doivent être contractualisées par voie d'avenant.

**APPROUVÉE**

**Délib. N°2024\_63** **DIRECTION VILLE AMIE DES SENIORS** – CLIC : Convention de partenariat entre le CCAS et l'ASEPT PACA (Association Santé, Education et Prévention dur les Territoires PACA).

L'ASEPT PACA assure la promotion et la réalisation d'actions de prévention et d'éducation en santé pour contribuer à la politique régionale de santé publique, en lien avec l'ARS et les Conférences des financeurs de la région.

Dans le cadre des activités proposées tout au long de l'année par le service lien social de la direction Ville amie des Séniors, le CLIC et l'Espace Pluriel, il est proposé d'acter avec l'ASEPT PACA un partenariat au travers d'un programme d'actions de prévention.

Chaque atelier accueille entre 10 et 18 personnes, âgées au minimum de 60 ans.

Les ateliers seront échelonnés de janvier à décembre 2025.

**APPROUVÉE**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.*